

Annexe I : Demande d'enregistrement pour une ou plusieurs installation(s) classée(s) pour la protection de l'environnement

N°15679*04

Articles L. 512-7 et suivants du code de l'environnement

Ministère chargé des installations classées pour la protection de l'environnement

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

1. Intitulé du projet

CENTRE VHU	CLERMON	IT DEMOLI	TION AUTO						
2. Identification	du deman	deur (remplir	le 2.1.a pour un par	ticulier, ı	emplir le	2.1.b	pour une so	ciété)	
2.1.a Personne p	hysique (vou	s êtes un parti	culier) :	Ма	dame		Monsieur		
Nom, prénom									
2.1.b Personne r	morale (vous i	représentez un	e société civile ou c	ommerc	iale ou un	e col	lectivité territ	oriale) :	
Dénomination ou raison sociale	CLERMONT	DEMOLITION	AUTO						
N° SIRET	79435497700	0017		Form	Forme juridique SASU				
Qualité du signataire	Président								
comme nécessaire à l relations entre le pub Toutefois, si sa public l'exploitant personne des relations entre le	l'information du lic et l'administ cation fait crain physique peut c public et l'admi	public, publié s ration. dre des représai lemander que la nistration :	ce une activité soumis ans anonymisation en lles ou est susceptible donnée ne soit pas mi s en ligne, je souha	applicati de porter ise en ligr	on des disp atteinte à ne au titre (positio la séd de l'a _l	ons du 3° de l'o curité publique oplication du c	article D312-1 e ou à la sécur d) de l'article I	-3 du code des ité des personnes, J. 311-5 du code
2.2 Coordonnées									
N° de téléphone	0670630675		Adresse électronique				ito@orange.f	<u>r</u>	
N° voie		Type de voie	Chemin	No	m de voie	du F	Puy Long		
				Lieu	-dit ou BF				
Code postal	63000	Commune	Clermont-Ferrand						
Si le demandeur ré	side à l'étrang	er Pays				F	Province/Régic	on	
2.3 Personne ha	abilitée à foui	nir les rensei	gnements demand	és sur la	a présent	e de	mande		
Cochez la case si	le demandeur	n'est pas repré	esenté 🗆	M	adame		Monsieur	×	
Nom, prénom	Perrin Sylvaii	า			Société	Cler	mont Demoli	tion Auto	
Service	Direction				Fonction	Prés	sident		
Adresse									
N° voie		Type de voie	Chemin	No	m de voie	du F	ouy Long		
				Lieu	-dit ou BF				
Code postal	63000	Commune	Clermont-Ferrand						
N° de téléphone	0670630675		Adresse électronique	clermor	nt-demolit	ionau	ıto@orange.f	r	
3. Informations	générales	sur l'install	ation projetée						
3.1 Adresse de l'	installation								
N° voie		Type de voie	Chemin	Nom	de la voie	du Pı	uy Long		
				Lieu	-dit ou BF				
Code postal	63000	Commune	Clermont-Ferrand	_					
3.2 Emplacemen	t de l'installa	tion							
L'installation est-elle	e implantée su	ır le territoire d	e plusieurs départer	ments?				Oui 🛘	Non 🛮

Si oui veuillez préciser les numéros des départements concernés :				
L'installation est-elle implantée sur le territoire de plusieurs communes ? Ou	i 🗆	Nor	n 🛛	
Si oui veuillez préciser le nom et le code postal de chaque commune concernée :				
				司
4. Informations sur le projet				
4.1 Description			_	
Description de votre projet, incluant ses caractéristiques physiques y compris les éventuels travaux de démolitic	n et o	de co	nstructio	on
Description de votre projet, incluant ses caractéristiques physiques y compris les éventuels travaux de démolitic Le site a fait l'acquisation d'une parcelle supplémentaire qui permettra d'étendre l'activité et notamment de stoc (Véhicules Hors d'Usage) non dépollués sur une dalle étanche. A cette occasion, la société régularise sa situat souhaite obtenir un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter. Le site est soumis au régime de l'enregistremer dossier. La dépollution de VHU est actuellement réalisée dans un bâtiment. Une nouvelle ligne de dépollution de VHU si partie nord du site dans le bâtiment qui a fait l'objet d'un permis de construire n'63113 212 G0030 pour son a obtenu le 30 juin 2022. Le site pourra stocker jusqu'à 300 VHU non dépollués sur une surface de 3000 m². Le site pourra stocker des VHU dépollués sur une surface de 4000 m². En cas de forte activité les équipes de Clermont Démolition Auto pourront dépolluer jusqu'à 15 VHU par jour.	ker don ac ton ac t, c'e	es VI dmnis st l'ol	HU strative e bjet de c agée sur	et ee

4.3 Activité Précisez la na	ture et le volume des activités ainsi o	que la ou les rubrique(s) de la nomenclature des installations classée	es dont la o
s installation	s projetées relèvent :	que la ou les rubrique(s) de la nomenciature des installations classee	.s dont la o
Numéro de rubrique	Désignation de la rubrique (intitulé simplifié) avec seuil	Identification des installations exprimées avec les unités des critères de classement	Régime
2712-1	Dépollution de VHU	3000 m² de stockage de VHU non dépollués. 4000 m² de stockage de VHU dépollués. 100 m² de dépollution de VHU.	E

Nouveau site□

Site existant ☒

4.2 Votre projet est-il un :

4.4 Installations, ouvrages, travaux, activités (IOTA) :									
Votre projet est-il soumis à une ou plusieurs rubrique(s) relevant de la réglementation IOTA ? Oui ☐ Non ☑ Si oui : - la connexité de ces IOTA les rend-elle nécessaires à l'installation classée ? Oui ☐ Non ☐									
- la proximité de ces IOTA avec l'installation classée est-elle de nature à en modifier notablement les dangers ou inconvénients ? Oui □ Non □									
- indiquez la (ou les) rubrique(s) concernée(s) :									
Numéro de rubrique Désignation de la rubrique (intitulé rubrique simplifié) avec seuil Identification des installations, ouvrages, travaux, activités (IOTA)									
5. Respect o	les prescription	s gén	érale	S					
5.1 Veuillez joindre un document permettant de justifier que votre installation fonctionnera en conformité avec les prescriptions générales édictées par arrêté ministériel, sous réserve des aménagements demandés au point 5.2. Ce document devra également permettre de justifier que votre installation soumise à déclaration connexe à votre activité principale fonctionnera en conformité avec les prescriptions générales édictées par arrêté ministériel. Attention, la justification de la conformité à l'arrêté ministériel de prescriptions générales peut exiger la production de pièces annexes (exemple : plan d'épandage). Vous pouvez indiquer ces pièces dans le tableau à votre disposition en toute fin du présent formulaire, après le récapitulatif des pièces obligatoires. 5.2 Souhaitez-vous demander des aménagements aux prescriptions générales mentionnées ci-dessus? Oui Non Si oui, veuillez fournir un document indiquant la nature, l'importance et la justification des aménagements demandés. Le service instructeur sera attentif à l'ampleur des demandes d'aménagements et aux justifications apportées.									
6. Sensibilit	é environnemen	tale e	n fon	ction de la localisation de votre projet					
Ces informations sont demandées en application de l'article R. 512-46-3 du code de l'environnement. Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale. Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/linformation-environnementale#e2 Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire. Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (https://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).									
Le projet se situe-t-il : Oui Non Si oui, lequel ou laquelle ?									
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? Le site est situé dans la ZNIEFF de type 2 des coteaux de limagne oc 'après Géoportail le 06/09/2023. Le site est situé dans la ZNIEFF de type 2 des coteaux de limagne oc 'après Géoportail le 06/09/2023.									
En zone de m	ontagne ?		×	Clermont-Ferrand n'est pas située en zone de montagne d'après l'obdes territoires le 06/09/2023.	oservatoire				
	La zone couverte par un arrêté de protection de biotope la plus proche est située à environ 700 mètres à l'Est du site d'après Géoportail le 06/09/2023. Il s'agit de l'arrêté de protection n° FR3800188 du « Puy d'Anzelles et plateau des								

Sur le territoire d'une commune littorale ?		×	Clermont-Ferrand n'est pas une commune littorale d'après l'observatoire des territoires le 06/09/2023.	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	Le parc naturel le plus proche est situé à plus de 5 km en direction de l'Ouest d 'après Géoportail le 06/09/2023.	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?			Un plan de prévention du bruit n'est pas en cours d'élaboration pour la zone d 'activité d'après la mairie de Clermont-Ferrand le 18/09/2023.	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondiale ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		⊠	D'après le site atlas.patrimoines.culture.fr, le 06/09/2023, le projet n'est pas situé dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable.	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	Le projet n'est pas situé dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation d'après le site géoportail le 06/09/2023.	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	×		Il n'y a pas de PPRT d'après le site Géorisques le 06/09/2023. En revanche Clermont-Ferrand est couvert par un PPR inondation. Celui-ci précise qu'il n'y a pas de risque inondation sur le site.	
Dans un site ou sur des sols pollués ? [Site répertorié dans l'inventaire BASOL]		×	D'après le site Géorisques le 06/09/2023, la parcelle n'est pas située sur un des sols potentiellement pollués.	
Dans une zone de répartition des eaux ? [R.211-71 du code de l'environnement]		×	Le projet n'est pas situé en ZRE d'après le site geo.data.gouv.fr le 06/09/2023	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		×	D'après le PLU de Clermont Auvergne Métropole, il n'y a pas de périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle.	
Dans un site inscrit ?		×	D'après le site atlas.patrimoines.culture.fr, le 06/09/2023, le projet n'est pas situé dans un site inscrit.	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Si oui, lequel et à quelle distance ?	
D'un site Natura 2000 ?		×	D'après le site géoportail le 06/09/2023, la zone Natura 2000 la plus proche est située à 800 m en direction du Sud-est.	
D'un site classé ?		×	Le site classé le plus proche est à plus de 5 km au nord-ouest, le projet est en dehors de la zone tampon de ce site classé.	

7. Effets notables que le projet, y compris les éventuels travaux de démolition, est susceptible d'avoir sur l'environnement et la santé humaine

Ces informations sont demandées en application de l'article R. 512-46-3 du code de l'environnement. 7.1 Incidence potentielle de Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet (appréciation Oui Non NC¹ l'installation sommaire de l'incidence potentielle Engendre-t-il des Les activités du site n'engendrent pas de prélèvements d'eau autres que prélèvements en celles d'utilitées sanitaires. eau? Si oui, dans quel milieu? Il n'y a pas de drainage ou modifications prévisibles des masses d'eau Impliquera-t-il des souterraines. drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines? Les travaux pour la réalisation du bassin de rétention crééront un excédent Est-il excédentaire \boxtimes en matériaux qui seront réutilisés. Ressources en matériaux ? Les travaux pour la réalisation du bassin de rétention crééront un excédent Est-il déficitaire en \boxtimes en matériaux qui seront réutilisés. matériaux? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol? Milieu Le projet n'entrainera pas de perturbations, dégradations ou destruction de naturel Est-il susceptible × la biodiversité existante. П d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Le projet est situé à plus de 700 m du site NATURA 2000 le plus proche. Si le projet est X situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?

Non	cor	cer	né

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 6 du présent formulaire ?			Le projet n'est pas situé à proximité de zones à sensibilité particulière hormi la ZNIEFF de type II qui est une zone d'inventaire large d'espèces.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	Le projet permet la réhabilitation d'une parcelle inutilisée parfois occupée illégalement.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		⊠	Il n'y a pas de PPRT dans la commune de Clermont-Ferrand.
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	Clermont-Ferrand est couvert par un PPR inondation. Celui-ci précise cependant qu'il n'y a pas de risque inondation sur le site.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné		×	Le projet n'engendre pas de risques sanitaires et n'est pas concerné par des risques sanitaires au vu de la nature des activités du site.
	par des risques sanitaires ?			
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	×		Le site engendre les déplacements d'une activité industrielle et commerciale classique.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		×	Les activités du site sont peu bruyantes, des mesures des émissions sonores du site seront réalisées périodiquement.
Nuisances	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		×	Les activités du site n'engendrent pas d'odeurs. Le projet n'est pas concerné par des nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		×	Le projet n'engendre pas de vibrations et n'est pas concerné par des vibrations.

	Engendre-t-il des émissions lumineuses?		×		Il n'est pas prévu de travail nocturne sur le site, il n'y aura donc pas d 'émissions lumineuses.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?				
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		×		Le projet n'entrainera pas de rejets dans l'air significatifs : utilisation d 'engins de manutention sur le site, vapeurs de liquides lors de la dépollution des VHU.
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		×		Le site n'engenre pas de rejets liquides autre que les eaux pluviales, d 'extinction incendie et les eaux sanitaires.
	Engendre t-il des d'effluents ?		×		Les eaux pluviales potentiellement polluées et les eaux d'extinction incendie du site seront collectées et traitées par des séparateurs hydrocarbures.
Déchets	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×			L'activité de dépollution de VHU notamment engendrera la production de déchets non dangereux et dangereux qui seront par la suite stockés avant envoi vers des filières de valorisation. Les boues des séparateurs d'hydrocarbures seront également des déchets produits.
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		⊠		Le site est déjà installé.
Patrimoine/ Cadre de vie/ Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage des sols ?		⊠		Les parcelles du site ont déjà fait l'objet d'une STECAL.
	avec d'autres activi				
Oui 🔲 No	es du projet, identifié on □ ez lesquelles :	es au 7	.1, son	t-elles s	susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?
7.3 Inciden	ce transfrontalière				
Les incidence Oui □ Non					elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontalière ?
Jui LI NOII	Si Oui, de	OLIVEZ I	ooqueis		

		1
	7.4 Mesures d'évitement et de réduction	
	Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les probables effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitai de ces éléments) :	
	Un bassin de rétention des eaux d'extinction incendie sera implanté, la note hydaulique et le plan associé sont disponibles en annexe 1 et 2.	
{	8. Usage futur	
	Pour les sites nouveaux, veuillez indiquer votre proposition sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif, accompagné de l'avis du propriétaire le cas échéant, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme [5° de l'article R. 512-46-4 du code de l'environnement].	
	Activités artisanales ou industrielles.	
9	9. Commentaires libres	
_		
1	0. Engagement du demandeur	Ļ
	A Clermont-Ferrand Le 22/01/2024	╛
	Signature du demandeur	
	GLERMONT DEMOLITION AUTO	
	Chamin du Puy Lone 63000 OLESMON PD	
	Tál.: 04-73 28 98 9 35 04 73 28 28 85	
	6AS 32-ACTIVE 24-99-00 - 10-4-016 = VONT = D 734 9649 1	